

Conseil Communautaire du 11 janvier 2018

D 2018	A	10
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	70 (dossiers 1 et 2) – 74 (dossiers 3 à 9) – 73 (dossier 10) – 72 (dossiers 11 à 32 + note complémentaire)	
Votants	79 (dossiers 1 et 2) – 80 (dossiers 3 à 9) – 79 (dossier 10) – 79 (dossiers 11 à 32 + note complémentaire)	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **3 janvier 2018** s'est réuni à la salle des fêtes de Fauillet, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Aqmé</u>	Patrick GAUBAN (à compter du dossier 3)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+ pouvoir P. Laperche à compter du dossier 11) – Pascal LAPERCHÉ (dossier 1 à 10)
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir C. Fraissinède) – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>
<u>Fauquierolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC (+ pouvoir F. Labeau)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU (+ pouvoir JP. Marchand)- Daniel BENQUET (+ pouvoir L. Valay jusqu'au dossier 2) – Sophie BORDERIE – Marie.Françoise BOUGUES (à compter du dossier 3) – Jacqueline CORREGES (à compter du dossier 3) - Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET (+ pouvoir M.F. Bougues jusqu'au dossier 2) - Charles CILLIÈRES – Roland CHRISTEN - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir A. Mahieu) – Michel HOSPITAL– Philippe LABARDIN (+ pouvoir J. Corrèges jusqu'au dossier 2) – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE – Laurence VALAY (à compter du dossier 3)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN [Sup.] (jusqu'au dossier 9)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Régis BARD– Eric BOUCHAUD - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER (+ pouvoir L. Bordes) - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO (+ pouvoir D. Gaidella) – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Alain GAUBAN (jusqu'au dossier 2) Christian FRAISSINÈDE - Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU - Thierry CONSTANS - Marie.Françoise BOUGUES (jusqu'au dossier 2) – Jacqueline CORREGES (jusqu'au dossier 2) - Josette JACQUET - Anne MAHIEU – Bernard MANIER – Jean.Pierre MARCHAND - Laurence VALAY (jusqu'au dossier 2) - Thierry CARRETEY - Francis LABEAU – Jacques BRO - Jean.Pierre VACQUÉ - Liliane BORDES –Daniel GAIDELLA - Jacques PIN (à compter du dossier 10) – Pascal LAPERCHÉ (à compter du dossier 11).

Pouvoirs de

Christian FRAISSINÈDE à Jean-Luc ARMAND – Marie-Françoise BOUGUES à Serge CARBONNET (dossiers 1 et 2) – Jacqueline CORREGES à Philippe LABARDIN (dossiers 1 et 2) – Anne MAHIEU à Joël HOCQUELET – Jean-Pierre MARCHAND à Marie-Catherine BALLEREAU – Laurence VALAY à Daniel BENQUET (dossier 1 et 2) – Francis LABEAU à Jean-Claude DERC - Liliane BORDES à Elizabeth LE CHARPENTIER – Daniel GAIDELLA à Dante RINAUDO – Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE (à compter du dossier 11)

Secrétaire de Séance

Jean-Marc DUBAN

BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE PEPINIÈRES D'ENTREPRISES

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet le vote du budget primitif 2018 du budget annexe Pépinières d'entreprises.

Exposé des motifs

Toutes les inscriptions budgétaires sont détaillées ci-dessous ainsi que dans les tableaux qui accompagnent ce rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En prévisions, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **191 340.00 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 185 620.00 €**

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 160 550.00 €

Ce chapitre enregistre les charges courantes des pépinières d'entreprises.

Chapitre 012 - Charges de personnel : 9 000.00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 4 090.00 €

Les dépenses de ce chapitre concernent les admissions de créances en non-valeur.

Chapitre 66 - Charges financières : 8 580.00 €

Intérêts de la dette des pépinières d'entreprises.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 3 400.00 €

Ouverture de crédits en cas d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 5 720.00 €**

Chapitre 042– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 5 720.00 €

Ce chapitre correspond aux amortissements de l'exercice. Ces dépenses transférées en recettes de la section d'investissement contribuent au financement global des dépenses de cette même section.

- **RECETTES**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 191 340.00 €**

Chapitre 70 – Produits des services : 21 200.00 €

Recettes liées à la refacturation des charges aux locataires.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 170 140.00 €

Ces recettes correspondent aux loyers facturés aux locataires.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévisions, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **36 960.00 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses d'équipement : 3 000.00 €**

Ouvertures de crédits pour divers travaux.

✓ **Dépenses financières : 33 960.00 €**

Chapitre 16 – Remboursement d'emprunt et dettes : 33 960.00 €

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette pour l'année 2018.

- **RECETTES**

✓ **Recettes d'équipement : 31 240.00 €**

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : 31 240.00 €

Inscription d'un emprunt d'équilibre de 31 240 €.

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 5 720.00 €**

Chapitre 040– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 5 720.00 €

Ce chapitre correspond aux amortissements de l'exercice. Ces recettes transférées de la section de fonctionnement contribuent au financement global des dépenses d'investissement.

Le Conseil Communautaire,

Approuve le Budget Primitif 2018 du budget annexe Pépinières d'entreprises équilibré en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : 191 340.00 euros.
- Section d'investissement : 36 960.00 euros.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	79	
<i>Pour</i>	79	
<i>Contre</i>	0	
<i>Abstention</i>	0	

Fait à Marmande, le 11 janvier 2018

Publication / Affichage
Le 19/01/2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,